

Container

<b>GROUPE</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>FONGICIDE</b>
---------------	----------	-----------	------------------

## PRIAXOR<sup>MD</sup>

### Fongicide

Pour une utilisation dans l'orge, le maïs, le blé (tous types), l'avoine, triticale, le seigle, le soya, les pâturins, les fétuques et le ray-grass (cultivés pour la production de semences), le canola (incluant le colza, le canola de type *Brassica juncea*), la moutarde oléagineux et condiment, le lin, le tournesol, les pois de grande culture, les lentilles, les pois chiches, les fèves à petits grains, les haricots secs, les légumineuses à gousses comestibles et les haricots et pois sans gousses consommés verts, les betteraves à sucre et la luzerne (cultivée pour la production de semences) et le groupe des cultures 18 : Fourrage, paille et foin de plantes autres que les graminées

### COMMERCIAL (AGRICOLE)

**PRINCIPES ACTIFS** : Fluxapyroxad ..... 167 g/L  
Pyraclostrobin ..... 333 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0043 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0043 %, comme agents de conservation

### OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0050 %, du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0050 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,018 %, comme agents de conservation

### OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à 0,04000 %, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à 0,00037 %, 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à 0,02400 % et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à 0,00111 %, comme agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

### SUSPENSION

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION 30567

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE DUE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS  
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673**



**AVERTISSEMENT**

**IRRITANT POUR LA PEAU**

**POISON**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET** : 0,1 L à Vrac

BASF Canada Inc.  
5025 Creekbank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
1-877-371-2273

PRIAXOR est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

## PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** ingérer le produit. Nocif ou mortel si ingéré.
3. **NE PAS** mettre dans les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. **NE PAS** pénétrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.
6. Au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations, porter des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes protectrices ou un écran facial et une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors de l'application. Les gants ne sont pas requis pour un applicateur dans une cabine fermée.

Les applicateurs à forfait doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée. Une cabine fermée se définit comme une cabine offrant une barrière hermétique aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant de la cabine et empêche le contact avec les pesticides ou les surfaces traitées à l'extérieur de la cabine.

7. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
8. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
9. **NE PAS** contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
10. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que des résidences, chalets, écoles et surfaces récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

## PREMIERS SOINS

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

## **ENTREPOSAGE**

Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

## **ÉLIMINATION**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenants Réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

### **Contenant Remplissages Multiples**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **Contenants Non Réutilisables**

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**PRIAXOR<sup>MD</sup>****Fongicide**

Pour une utilisation dans l'orge, le maïs, le blé (tous types), l'avoine, triticale, le seigle, le soya, les pâturins, les fétuques et le ray-grass (cultivés pour la production de semences), le canola (incluant le colza, le canola de type *Brassica juncea*), la moutarde oléagineux et condiment, le lin, le tournesol, les pois de grande culture, les lentilles, les pois chiches, les fèves à petits grains, les haricots secs, les légumineuses à gousses comestibles et les haricots et pois sans gousses consommés verts, les betteraves à sucre et la luzerne (cultivée pour la production de semences) et le groupe des cultures 18 : Fourrage, paille et foin de plantes autres que les graminées

**COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**PRINCIPES ACTIFS :** Fluxapyroxad ..... 167 g/L  
 Pyraclostrobine ..... 333 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0043 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0043 %, comme agents de conservation

**OU**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0050 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0050 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,018 %, comme agents de conservation

**OU**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à 0,04000 %, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à 0,00037 %, 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à 0,02400 % et 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à 0,00111 %, comme agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

**SUSPENSION****N° D'HOMOLOGATION 30567****LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**EN CAS D'URGENCE DUE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS  
 EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673**

**AVERTISSEMENT****IRRITANT POUR LA PEAU****POISON****LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION****GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS****CONTENU NET : 0,1 L à Vrac**

BASF Canada Inc.  
 5025 Creebank Road  
 Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
 Mississauga, Ontario L4W 0B6  
 1-877-371-2273

PRIAXOR est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

## INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage renferme le **PRIAXOR** qui est un fongicide à large spectre. Le **PRIAXOR** contient deux matières actives, le fluxapyroxad et la pyraclostrobine, faisant partie respectivement du groupe des fongicides carboxamidee (SDHI) et de celui des strobilurines.

Le **PRIAXOR** inhibe la germination des spores, le développement mycélien et la sporulation des champignons à la surface du feuillage. Le **PRIAXOR** peut être appliqué soit pré ou en post-infection. Cependant, la suppression optimale de la maladie est atteinte lorsque le **PRIAXOR** est appliqué en prévention selon un programme régulier de pulvérisation et est utilisé en rotation avec d'autres fongicides.

## MODE D'EMPLOI (Consulter les sections spécifiques à chaque groupe de culture)

Appliquer les doses recommandées du **PRIAXOR** tel que mentionné dans le tableaux des doses d'application des cultures ci-dessous. Appliquer le **PRIAXOR** avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérienne tel que spécifie. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un ajustement adéquat.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques.

**NE PAS** contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ou des habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les résidus.

## Tableau des doses d'application pour les céréales (Application terrestre et aérienne)

Culture	Maladie supprimée	Dose d'application (L/ha)
Orge	<u>Maladie supprimée</u> Rayure réticulée ( <i>Pyrenophora teres</i> ) Tache helminthosporienne ( <i>Cochliobolus sativus</i> ) Rhynchosporiose ( <i>Rhynchosporium secalis</i> ) Rouille jaune ( <i>Puccinia striiformis</i> )	0,225 à 0,3
Blé (tous types) Triticale	<u>Maladie supprimée</u> Tache auréolée ( <i>Pyrenophora tritici-repentis</i> ) Tache septorienne ( <i>Septoria tritici</i> ou <i>S. nodorum</i> ) Rouille des feuilles ( <i>Puccinia recondita</i> ) Tache helminthosporienne ( <i>Cochliobolus sativus</i> ) Rouille jaune ( <i>Puccinia striiformis</i> ) Blanc ( <i>Erysiphe graminis f. sp. tritici</i> )	0,225 à 0,3
Seigle	<u>Maladie supprimée</u> Rouille brune ( <i>Puccinia recondita</i> ) Blanc ( <i>Erysiphe graminis</i> )	0,225 à 0,3
Avoine	Rouille couronnée ( <i>Puccinia coronata</i> )	0,225 à 0,3

### Maladies foliaires chez les céréales

Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications du **PRIAXOR** avant le développement de la maladie ou à l'apparition des symptômes de maladies.

Les applications devraient être effectuées avant l'émergence de l'épi. Employer la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte.

Ne pas faire d'applications consécutives avec le **PRIAXOR**. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours plus tard avec un fongicide ayant un mode d'action différent.

L'utilisation d'un surfactant non-ionique (0,125 % v/v) est recommandée.

**Tableau des doses d'application pour le maïs (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application (L/ha)
Maïs (de grande culture, sucré, à éclater, de semences)	<u>Maladie supprimée</u> Rouille commune ( <i>Puccinia sorghi</i> ) Tache grise ( <i>Cercospora zeae-maydis</i> ) Helminthosporiose du Nord ( <i>Setosphaeria turcica</i> )	0,3
	<u>Maladie réprimée</u> Kabatiellose ( <i>Aureobasidium zeae</i> )	0,3

Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications du **PRIAXOR** avant le développement de la maladie. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte.

Ne pas faire d'applications consécutives avec le **PRIAXOR**. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.

L'utilisation d'un surfactant non-ionique (0,125 % v/v) est recommandée.

**Tableau des doses d'application pour le soya (Application terrestre et aérienne)**

Crop	Maladie supprimée ou réprimée	Application Rate (L/ha)
Soya	<u>Maladie supprimée</u> Rouille du soya ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,3 à 0,45
	<u>Maladie supprimée</u> Tache ocellée ( <i>Cercospora sojina</i> ) Septoriose taches brunes ( <i>Septoria glycines</i> )	0,24 à 0,3
	<u>Disease réprimée</u> Pourriture sclérotique ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )	0,45
<p>Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications du <b>PRIAXOR</b> avant le développement de la maladie lorsque les conditions sont favorable développement de la maladie.</p> <p>Ne pas faire d'applications consécutives avec le <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un surfactant non-ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau des doses d'application pour les graminées cultivées pour la semence (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application (L/ha)
Pâturins, fétuques et ray-grass cultivés pour la semence	<u>Maladie supprimée</u> Rouille brune et noire ( <i>Puccinia recondita</i> et <i>P. graminis</i> )	0,225 à 0,3
	<u>Maladie réprimée</u> Répression du blanc ( <i>Erysiphe graminis</i> )	
<p>Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications du <b>PRIAXOR</b> avant le développement de la maladie lorsque les conditions sont favorable développement de la maladie.</p> <p>Ne pas faire d'applications consécutives avec le <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un surfactant non-ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		



**Tableau des doses d'application pour le canola (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application L/ha
Canola (incluant le colza, canola de type <i>Brassica juncea</i> ) et moutarde (oléagineux et condiment)	<u>Maladie supprimée</u> Jambe noire ( <i>Leptosphaeria maculans</i> )	0,225 à 0,3
	<u>Maladie supprimée ou réprimée</u> Alternariose ( <i>Alternaria brassicae</i> et <i>A. raphani</i> )	0,225 à 0,3
	<u>Maladie réprimée</u> Pourriture sclérotique de la tige ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )	0,45

Appliquer le **PRIAXOR** à une dose de 0,225 à 0,3 L/ha pour supprimer la jambe noire au stade 2 à 6 feuilles (rosette). Employer la dose la plus élevée lors d'une forte pression de maladie.

Appliquer le **PRIAXOR** à une dose de 0,225 à 0,3 L/ha pour supprimer/reprimer l'alternariose (*Alternaria brassicae* et *A. raphani*). Employer la dose la plus élevée lors d'une forte pression de maladie. Les applications au stade 20 à 50 % de floraison procureront une répression de l'alternariose tandis que les applications au stade début formation des siliques permettront de supprimer l'alternariose.

Appliquer le **PRIAXOR** à une dose de 0,45 L/ha au stade de 20 à 50 % de floraison pour réprimer la pourriture sclérotique de la tige (*Sclerotinia sclerotiorum*).

Ne pas faire d'applications consécutives du **PRIAXOR**. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.

L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.

#### **Mélanges en réservoir de fongicides pour le canola**

Le **PRIAXOR** peut être mélangé en réservoir avec le **Fongicide LANCE WDG** à une dose de 350 g/ha au stade de 20 à 50 % de floraison pour supprimer la pourriture de la tige (*Sclerotinia sclerotiorum*) et réprimer l'alternariose (*Alternaria brassicae* et *raphani*). Ce mélange en réservoir accroît l'efficacité pour assurer la suppression de la pourriture de la tige et l'alternariose.

#### **Mélanges en réservoir d'herbicides pour le canola**

Le **PRIAXOR** peut être mélangé en réservoir avec les herbicides suivants pour le canola aux doses et période d'applications homologuées :

L'herbicide ODYSSEY<sup>MD</sup> WDG chez le Canola **Clearfield**<sup>MD</sup> (par exemple les variétés de canola avec le gène **Clearfield**) et le Canola **Clearfield** de type *Brassica juncea* (par exemple les variétés de canola de type *Brassica juncea* avec le gène **Clearfield**)

L'herbicide EQUINOX<sup>MD</sup> EC chez le canola (tous types incluent le Canola **Clearfield** (par exemple les variétés de canola avec le gène **Clearfield**) et le Canola **Clearfield** de type *Brassica juncea* (par exemple les variétés de canola de type *Brassica juncea* avec le gène **Clearfield**)

L'herbicide ODYSSEY WDG plus l'herbicide EQUINOX EC chez le Canola **Clearfield** (par exemple les variétés de canola avec le gène **Clearfield**) et le Canola **Clearfield** de type *Brassica juncea* (par exemple les variétés de canola de type *Brassica juncea* avec le gène **Clearfield**)

L'herbicide POAST<sup>MD</sup> ULTRA Liquide Émulsifiable chez le canola.

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application L/ha
<p>L'herbicide Liberty<sup>MD</sup> (150 SN ou 200 SN) chez le canola tolérant au glufosinate d'ammonium (par exemple le Canola LibertyLink<sup>MD</sup>)</p> <p>Les herbicides glyphosate homologués chez le canola tolérant au glyphosate (par exemple Roundup<sup>MD</sup> Ready)</p> <p>Consultez l'étiquette des produits associés lors du mélange en réservoir pour les espèces de mauvaises herbes éliminées, les doses, les périodes d'application, les restrictions de rotation, les restrictions pour l'intervalle de pâturage et le mode d'emploi et les précautions. Toujours respecter l'étiquette la plus sévère.</p>		

**Tableau des doses d'application pour le lin (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application L/ha
Lin	<u>Maladie supprimée</u> Pasma ( <i>Septoria linicola</i> )	0,225 à 0,3
	<u>Maladie réprimée</u> Pourriture sclérotique de la tige ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )	0,45
<p>Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,225 à 0,3 L/ha au stade 20 à 50 % de floraison pour supprimer le Pasma (<i>Septoria linicola</i>). Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,45 L/ha au stade 20 à 50 % de floraison pour réprimer la pourriture sclérotique de la tige (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>).</p> <p>Ne pas faire d'applications successives du <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau des doses d'application pour le tournesol (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie réprimée	Dose d'application L/ha
Tournesol	Rouille ( <i>Puccinia helianthi</i> )	0,3
<p>Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 L/ha lors des premiers symptômes de la maladie pour réprimer la rouille du feuillage (<i>Puccinia helianthi</i>).</p> <p>Ne pas faire d'applications séquentielles du <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau de la dose d'application pour les pois secs (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application L/ha
Pois secs	<u>Maladie supprimée</u> Blanc ( <i>Erysiphe pisi</i> )	0,3
	Brûlure ascochytiq(u)e ( <i>Mycosphaerella spp.</i> ) Ascochytose ( <i>Ascochyta pinodes</i> ) Rouille asiatique du soya ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,3 à 0,45
	<u>Maladie réprimée</u> Mildiou ( <i>Peronospora viciae</i> f. sp. <i>pisii</i> )	
	Pourriture sclérotique ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )	0,45

Appliquez le **PRIAXOR** à une dose de 0,3 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour supprimer le blanc (*Erysiphe pisi*). Appliquez le **PRIAXOR** à une dose de 0,3 à 0,45 L/ha au début de la floraison pour supprimer Ascochytose (*Ascochyta pinodes*), la brûlure ascochytiq(u)e (*Mycosphaerella pinodes*) et pour supprimer la rouille asiatique du soya (*Phakopsora pachyrhizi*). Appliquez le **PRIAXOR** à une dose de 0,45 L/ha au début de la floraison pour réprimer la moisissure blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*).

Appliquez le **PRIAXOR** à une dose de 0,3 à 0,45 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour réprimer le mildiou (*Peronospora viciae* f. sp. *pisii*). Le mildiou se développe rapidement (une fois établi) dans le pois secs ainsi une identification hâtive est primordiale pour garantir le succès de tout programme de fongicides. Le **PRIAXOR** ne réprimera pas une infection systémique de mildiou (transmise par la semence ou le sol) chez le pois sec par contre il aidera à gérer les infections secondaires sur le feuillage, les tiges et les gousses afin de maintenir le rendement lors de conditions favorables à la maladie.

Ne pas faire d'applications successives du **PRIAXOR**. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Employer la dose la plus élevée de **PRIAXOR** lors d'une forte pression de maladie ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie.

L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.

**Tableau de la dose d'application pour les légumineuses à grains  
(Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application L/ha
Lentille	<u>Maladie supprimée</u> Anthracnose ( <i>Colletotrichum truncatum</i> )	0,3
	Ascochytose ( <i>Ascochyta lentis</i> )	0,3 à 0,45
	<u>Maladie réprimée</u> Pourriture sclérotique ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> ) Moississure grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	0,45
Pois chiche	<u>Maladie supprimée</u> Ascochytose ( <i>Ascochyta rabiei</i> )	0,3 à 0,45
	<u>Maladie réprimée</u> Pourriture sclérotique ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> ) Moississure grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	0,45
Fèverole à petit grain	<u>Maladie supprimée</u> Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> )	0,3
	Ascochytose ( <i>Ascochyta spp.</i> ) Rouille asiatique du soya ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,3 à 0,45
	<u>Maladie réprimée</u> Pourriture sclérotique ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> ) Moississure grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	0,45
<p>Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour supprimer l'ascochytose chez la lentille et le blanc chez la fèverole. Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 à 0,45 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour supprimer l'ascochytose chez la lentille, le pois chiche et la fèverole et pour supprimer la rouille asiatique chez la fèverole. Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,45 L/ha au début de la floraison pour réprimer la moississure blanche et la moississure grise chez la lentille, le pois chiche et la fèverole.</p> <p>Ne pas faire d'applications succesives du <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau de la dose d'application pour les haricots secs (excepté le soya)  
(Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée	Dose d'application L/ha
<p><u>Haricots secs</u> <i>Lupinus spp.</i> (comprend les graines de lupin, de lupin doux, de lupin blanc et de lupin blanc doux)</p>	<p><u>Maladie supprimée</u> Rouille (<i>Uromyces appendiculatus</i>) Anthracnose (<i>Colletotrichum lindemuthianum</i>) Blanc (<i>Erysiphe spp.</i>)</p>	0,3
<p><i>Phaseolus spp.</i> (comprend les haricots de grande culture {haricots secs et colorés} tel que le haricot rognon, noir, canneberge, rose, petit haricot rond blanc, haricot pinto, haricot tépary et haricot de Lima {sec})</p> <p><i>Vigna spp.</i> (comprend le haricot adzuki, dolique à œil noir, dolique mongette, pois crowder, haricot mat, haricot mungo, haricot riz, haricot noir, fève des marais ou gourgane {sec})</p>	<p>Rouille asiatique du soya (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>)</p>	0,3 à 0,45
<p>Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour supprimer la rouille, l'anthracnose et le blanc. Appliquer le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 à 0,45 L/ha au à l'apparition des symptômes pour supprimer le rouille asiatique du soya. L'anthracnose et la rouille asiatique du soya peuvent se développer rapidement une fois établie, ainsi un dépistage hâtif est une condition essentielle au succès de n'importe quel programme fongicide.</p> <p>Ne pas faire d'applications succesives du <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau de la dose d'application pour les légumineuses à gousses comestibles  
(Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application L/ha
Pois sabre, pois cajan, soya (semences immatures), haricot-sabre	<u>Maladie supprimée</u> Tache angulaire ( <i>Phaeoisariopsis griseola</i> ) Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> )	0,3
<i>Phaseolus spp.</i> , haricot d'Espagne, haricot mange-tout et haricot jaune runner bean	Ascochyte ( <i>Ascochyta spp.</i> ) Rouille du soya ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,3 à 0,45
<i>Vigna spp.</i> , dolique asperge, haricot kilomètre, haricot à longue cosse, haricot papillon	<u>Maladie réprimée</u> Moisissure blanche ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> ) Moisissure grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	0,45
<i>Pisum spp.</i> , petit pois, pois comestibles avec gousses, pois mange-tout, pois sugar snap		
<p>Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour supprimer la tache angulaire et le blanc. Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 à 0,45 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour supprimer l'ascochyte et le rouille du soya. Pour réprimer la moisissure blanche et la moisissure grise, appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,45 L/ha au début de la floraison.</p> <p>Ne pas faire d'applications succesives du <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau de la dose d'application pour les haricots et pois sans gousses consommés verts (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application L/ha
Pois cajan <i>Phaseolus spp.</i> , graine verte de haricot de Lima	<u>Maladie supprimée</u> Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> )	0,3
<i>Vigna spp.</i> , dolique à oeil noir <i>Pisum spp.</i> , pois anglais, pois de jardin, pois vert, gourgane	Ascochytose ( <i>Ascochyta spp.</i> ) Brûlure ascochyitique ( <i>Mycosphaerella spp.</i> ) Rouille ( <i>Uromyces spp.</i> ) Rouille asiatique du soya ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,3 à 0,45
	<u>Maladie réprimée</u> Moisissure blanche ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> ) Moisissure grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	0,45
<p>Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour supprimer le blanc. Appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,3 à 0,45 L/ha au début de la floraison ou à l'apparition des symptômes pour supprimer l'ascochytose, le brûlure ascochyitique, le rouille et le rouille asiatique du soya. Pour réprimer la moisissure blanche et la moisissure grise, appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,45 L/ha au début de la floraison.</p> <p>Ne pas faire d'applications successives du <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau des doses d'application pour la luzerne (Application terrestre et aérienne)**

La luzerne cultivée pour la production de semences au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de la Rivière de la paix en Colombie-Britannique

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application (L/ha)
Luzerne cultivée pour la production de semences	<u>Maladie supprimée</u> Tache commune ( <i>Pseudopeziza medicaginis</i> )	0,3
	<u>Maladie réprimée</u> Brûlure des fleurs ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )	0,45
<p>Pour obtenir une suppression optimale de la maladie, appliquer le <b>PRIAXOR</b> au début de la floraison (10 à 30 % de fleurs) ou à l'apparition de la maladie.</p> <p>Ne pas faire d'applications successives du <b>PRIAXOR</b>. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau des doses d'application pour la betterave à sucre  
(Application terrestre et irrigation par pivot ou aspersion)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)
Betterave à sucre	Tache cercosporéenne ( <i>Cercospora beticola</i> ) Blanc ( <i>Erysiphe betae</i> )	0,45
<p>Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications du <b>PRIAXOR</b> avant le développement de la maladie. Pour supprimer la tache cercosporéenne et supprimer le blanc, appliquez le <b>PRIAXOR</b> à une dose de 0,45 L/ha. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, appliquez une seconde fois 14 jours plus tard jusqu'à la pleine floraison avec un fongicide qui contient un mode d'action différent.</p> <p>L'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique (0,125 % v/v) est recommandée.</p>		

**Tableau des doses d'application pour le groupe des cultures 18 : Fourrage, paille et foin de plantes autres que les graminées (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie supprimée ou réprimée	Dose d'application (L/ha)
Luzerne ( <i>Medicago sativa</i> subsp. <i>sativa</i> ) Pois mascate ( <i>Mucuna pruriens</i> var. <i>utilis</i> )	<u>Maladie supprimée</u> Tache commune ( <i>Pseudopeziza medicaginis</i> )	0,3 à 0,45
Trèfle et mélilot ( <i>Trifolium</i> spp., <i>Melilotus</i> spp.) Kudzu ( <i>Pueraria lobata</i> ) Lespédèze ( <i>Lespedeza</i> spp.) Lupin ( <i>Lupinus</i> spp.) Sainfoin ( <i>Onobrychis viciifolia</i> ) Lotier ( <i>Lotus</i> spp.) Vesce ( <i>Vicia</i> spp.) Coronille bigarrée ( <i>Coronilla varia</i> ) Astragale ( <i>Astragalus</i> spp), incluant les peuplements mélangés de fourrage cultivés comme aliment pour le bétail	<u>Maladie réprimée</u> Brûlure des fleurs ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )	0,45
<p>Pour obtenir une suppression optimale de la maladie, appliquer le <b>PRIAXOR</b> au début de la floraison (10 à 30 % de fleurs) ou à l'apparition de la maladie.</p> <p>Faire un traitement de <b>PRIAXOR</b> sur le fourrage récolté comme aliment pour le bétail (respecter les intervalles avant récolte IAV), avec un maximum de 2 applications de <b>PRIAXOR</b> par saison. Ne pas faire d'applications successives du <b>PRIAXOR</b>.</p> <p>L'utilisation d'un surfactant non ionique n'est pas nécessaire, cependant les applications à un taux de 0,125 % v/v vont améliorer leur efficacité.</p>		



## Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures

Culture	Période minimale entre l'application et la récolte (IAR) (jours)	Dose de produit maximale par ha par application (Litres)	Nombre maximal d'applications par saison	Nombre maximal d'applications séquentielles	Dose de produit maximale par ha par saison (Litres)
Orge, avoine, seigle, blé (tous types) et triticale	Pas plus tard que la fin de la floraison	0,3	2	1	0,6
Maïs	21	0,3	2	1	0,6
Maïs (sucré)	7	0,3	2	1	0,6
Graminées cultivées pour la semence	14	0,3	1	1	0,3
Canola (incluant le colza, le canola de type <i>Brassica juncea</i> ), moutarde	21	0,45	2	1	0,9
Tournesol	21	0,3	2	1	0,6
Lin	21	0,45	2	1	0,9
Pois secs	30	0,45	2	1	0,9
Lentilles	30	0,45	2	1	0,9
Pois chiches	30	0,45	2	1	0,9
Fèveroles à petits grains	30	0,45	2	1	0,9
Haricots secs	30	0,45	2	1	0,9
Légumineuses à gousses comestibles	7	0,45	2	1	0,9
Haricots et pois sans gousses consommés verts	7	0,45	2	1	0,9
Luzerne	ND	0,45	1	1	0,45
Betterave à sucre	7	0,45	2	1	0,9
Groupe des cultures 18 : Fourrage, paille et foin de plantes autres que les graminées	14	0,45	2	1	0,9

### **Application terrestre**

Appliquer le **PRIAXOR** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha et s'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

### **Application aérienne**

Appliquer le **PRIAXOR** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 50 L/ha. S'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

### **Instructions pour les applications aériennes**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371-BASF (2273). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

### **Application par pulvérisateur agricole**

**NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

### **Application aérienne**

**NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol au-dessus du site à traiter. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### **Zones tampons**

L'utilisation des méthodes de pulvérisation ou de l'équipement suivant n'exige pas une zone de tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les pâturages, les zones riveraines et arbustives) ou des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

## Spécifications pour la zone tampon pour le PRIAXOR

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) nécessaire pour la protection de :					
		Habitat d'eau douce aux profondeurs de :		Habitat estuarien/marin aux profondeurs de :		Habitat terrestre	
		Moins de 1 m	Plus que 1 m	Moins de 1 m	Plus que 1 m		
Pulvérisateur de champ	Pâturins, fétuques et ray-grass cultivés pour la semence	3	1	1	1	0	
	Luzerne cultivée pour la production de semences	4	1	1	1	0	
	Canola, lin, soya, pois secs, pois de grande culture, lentilles, pois chiches, féveroles, légumes à gousses comestible, pois et haricots sans gousses consommés verts, haricot sec, haricot-sabre, pois cajan, betterave à sucre, orge, blé (tous types), avoine, seigle, maïs (champ, sucre, éclater, de semence), tournesol, groupe des cultures 18: Fourrage, paille et foin de plantes autres que les graminées	5	1	1	1	1	
Aérienne (aile fixe et rotative)	Pâturins, fétuques et ray-grass cultivés pour la semence	45	1	2	1	0	
	Luzerne cultivée pour la production de semences	70	5	5	1	0	
	Orge, blé (tous types), avoine, seigle, maïs (champ, sucre, éclater, de semence), tournesol	95	10	10	1	1	
	Canola, lin, soya, pois secs, pois de grande culture, lentilles, pois chiches, féveroles, légumes à gousses comestible, pois et haricots sans gousses consommés verts, haricot sec, haricot-sabre, pois cajan, betterave à sucre	Pour les taux jusqu'à 0,3 L/ha	95	10	10	1	1
	Pour des taux au-dessus de 0,3 L/ha aux taux de 0,45 L/ha	175	10	10	5	10	

Lorsqu'on pulvérise un mélange en cuve, il faut consulter les étiquettes de tous les produits combinés et laisser la plus grande zone tampon (c'est-à-dire la plus restrictive) stipulée sur l'une de ces étiquettes, et on doit appliquer le mélange en utilisant les plus grosses gouttelettes (selon les catégories de l'ASAE) prévues sur les étiquettes des produits d'association qui constituent le mélange en cuve.

Les zones tampons pour ce produit peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant à la Calculatrice de la zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

## DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, de petits mammifères et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines dans les endroits où les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) et où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

Fluxapyroxad est persistant et a des effets rémanents. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de fluxapyroxad dans les endroits traités avec ce produit lors de la saison précédente.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, le **PRIAXOR**, fongicide du groupe 7 (fluxapyroxad) et du groupe 11 (pyraclostrobine). Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **PRIAXOR** et à d'autres fongicides du groupe 7 et groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Respecter soigneusement le mode d'emploi sur l'étiquette concernant l'utilisation du **PRIAXOR** comme précisé dans la section "Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures". Ne pas faire des applications consécutives de **PRIAXOR** avant d'alterner avec, pour au moins une application, un fongicide ayant un mode d'action différent de celui du groupe 7 et de groupe 11.
- Utiliser le **PRIAXOR** dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer BASF Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à **PRIAXOR** chez l'agent pathogène. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour de plus amples d'information, communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273.

## MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi. Nettoyer le réservoir en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **PRIAXOR**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association.
5. Ajouter la quantité recommandée d'adjuvant.
6. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
7. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur selon les PRÉCAUTIONS.

## RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Restrictions de rotation de culture : Toutes les cultures marquées et les cultures suivantes : légumes tubéreux et à cormes, légumes-fruits, fruits à pépins et fruits à noyaux peuvent être semés immédiatement après la dernière application. Un délai d'un an avant de semer à nouveau est requis pour toutes les autres cultures.
2. Toutes les cultures retrouvées sur cette étiquette peuvent être pâturées ou servies au bétail. Pour l'alimentation et le pâturage du bétail, respecter les délais minimums avant la récolte spécifiées pour chaque culture sous la section "Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures" de cette étiquette. Ne pas récolter les céréales pour le fourrage ou pour le foin dans les 7 suivants la dernière application.
3. **NE PAS** utiliser dans les serres.

## PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** ingérer le produit. Nocif ou mortel si ingéré.
3. **NE PAS** mettre dans les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. **NE PAS** pénétrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.
6. Au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations, porter des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes protectrices ou un écran facial et une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors de l'application. Les gants ne sont pas requis pour un applicateur dans une cabine fermée.

Les applicateurs à forfait doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée. Une cabine fermée se définit comme une cabine offrant une barrière hermétique aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant de la cabine et empêche le contact avec les pesticides ou les surfaces traitées à l'extérieur de la cabine.

7. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
8. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
9. **NE PAS** contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
10. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et surfaces récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

## **ENTREPOSAGE**

Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

## **ÉLIMINATION**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenants Réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

### **Contenant Remplissages Multiples**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **Contenants Non Réutilisables**

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.



Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.